



Reporting durabilité, des premiers pas à l'industrialisation. Retour d'expérience et perspectives

Grégoire de Montchalin, Groupe AXA

Séminaire AEFR
28 juin 2022

Etat des lieux du reporting extra-financier

Principaux rapports d'AXA en matière de reporting durabilité



Rapport Annuel
(Document d'Enregistrement Universel)
Depuis 2015

- Déclaration de performance extra-financière (DPEF)
- Non-Financial Reporting Directive (NFRD)
- Règlement Taxonomie



Rapport Intégré



Rapport Climat

- Rapport aligné sur les recommandations de la TCFD
- Article 173 (VI) de la Loi sur la transition énergétique
- Article 29 de la Loi énergie climat et son décret d'application

Capital humain du Groupe AXA – Données sociales



Les évolutions attendues en matière de reporting durabilité

Panorama des textes-clés et des autres initiatives majeures pour les assureurs

- ➔ Un cadre de reporting réglementaire renforcé
 - ➔ Article 8 du règlement Taxonomie et ses actes délégués
 - ➔ *Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)* + Regulatory Technical Standard (RTS)
 - ➔ *Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD)*
 - ➔ Acte délégué 2021/1256 Solva II
 - ➔ *EFRAG's European Sustainability Reporting Standards (ESRS)*
 - ➔ *Corporate Sustainability Due Diligence Directive (CS3D)*
- ➔ Les initiatives internationales de reporting en matière de durabilité
 - ➔ International Sustainability Standards Board (ISSB) = TCFD+SASB
 - ➔ Révision des standards GRI

Un changement de paradigme pour le reporting extra-financier

Principaux impacts des évolutions législatives européennes






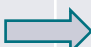
AVANT (NFRD)		APRES (CSRD)
Relative flexibilité sur la forme et le contenu		Normalisation fine des déclarations
Exercice de communication souple		Effort significatif de mise en conformité
Couverture limitée des thématiques ESG		Couverture large des thématique ESG
Possibilité de publier un rapport dédié		Intégration dans le rapport de gestion
Exercice piloté par la direction CSR		Contribution plus fortes des autres directions
Vérification limité (par l'OTI)		Niveau de revue plus élevé

Illustration: Les directions impactées par les enjeux réglementaires en matière de durabilité

	Investissements	Direction financière	Risques	Direction juridique	Distribution	Vie	IARD	Communication	RH	IT	Organes de direction	RSE
Taxonomie	●	●	●	●	●	●	●	●		●		●
SFDR - informations sur les politiques d'investissement	●		●	●		●		●		●	●	●
SFDR - politiques de rémunération				●	●			●	●	●	●	●
SFDR - Informations pré-contractuelles et périodiques	●			●	●	●		●		●		●
SFDR - Qualification des produits	●			●	●	●		●		●		●
IDD - Durabilité				●	●	●	●	●		●		●
Reporting 29 LEC	●		●	●		●		●	●	●	●	●
CSRD	●	●	●	●		●	●	●	●	●	●	●
Durabilité dans SII (règlement délégué)		●	●	●			●	●	●			●
Nouvelles exigences Loi Climat	●	●		●					●		●	●
Loi PACTE – UC responsables	●			●	●	●		●		●		●
Loi Pacte – Code civil				●				●	●		●	●
Green Bonds	●	●	●	●			●	●		●		●
Ecolabel	●					●						●
Révision SII	●	●	●	●								●
Gouvernance durable des entreprises	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●

Source: France Assureurs

Perspectives et paradoxes

Les normalisateurs en quête du juste degré d'exigence

Ralentir les développements réglementaires pour renforcer la pertinence et la cohérence des exigences	Versus	Profiter de la dynamique pour encadrer rapidement la déclaration des informations extra-financier sur l'ensemble des thématiques ESG
Exiger une granularité fine de l'information pour une parfaite compréhension des impacts, risques et opportunités	Versus	Veiller à ce que l'information reste compréhensible et ciblée sur les informations les plus importantes
Répondre autant que possible aux besoins de l'ensemble des parties prenantes	Versus	S'accorder un niveau de référence commun (<i>global baseline</i>)
Se concentrer sur les éléments pour lesquels les informations sont raisonnablement disponibles et sur lesquels on peut agir	Versus	Offrir une vision aussi complète que possible en considérant la chaîne de valeur dans son intégralité
Définir des règles communes qui permettent une meilleure comparabilité des données	Versus	Apprécier les spécificités propres à chaque secteur en adaptant les exigences déclaratives

Evaluer et améliorer le niveau de maturité de l'organisation

Quelques pistes pour se préparer aux changements réglementaires

- ➔ Sensibiliser l'organisation aux exigences proposées dans le cadre des consultations
- ➔ Impliquer davantage et responsabiliser l'ensemble des directions et entités
- ➔ Renforcer le rôle de la direction financière pour capitaliser sur son expertise
- ➔ Conduire un inventaire des éléments déclaratifs et le rapprocher des textes réglementaires
- ➔ Rationaliser et adapter les publications aux nouvelles exigences
- ➔ S'appuyer autant que possible sur les procédures et systèmes d'information existants
- ➔ Renforcer le cadre de contrôle interne pour se préparer aux futurs niveaux de vérification
- ➔ Travailler avec les métiers pour intégrer une granularité plus fine de l'information



Merci